



**HAL**  
open science

## Le cluster social T.E.T.R.I.S. Co-construction locale et institutionnelle

Myriam Matray

► **To cite this version:**

Myriam Matray. Le cluster social T.E.T.R.I.S. Co-construction locale et institutionnelle. CIST2016 - En quête de territoire(s) ?, Collège international des sciences du territoire (CIST), Mar 2016, Grenoble, France. pp.315-319. hal-01353641

**HAL Id: hal-01353641**

**<https://hal.science/hal-01353641>**

Submitted on 12 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Le cluster social T.E.T.R.I.S. Co-construction locale et institutionnelle**

## **AUTEURE**

Myriam MATRAY, EVS–ISTHME (France)

## **RÉSUMÉ**

Depuis fin 2013, un collectif de structures, mises en lien par le biais des contrats locaux de développement de l'économie sociale et solidaire du pays de Grasse et de Valbonne, cherche à construire des coopérations et des mutualisations afin de renforcer leur modèle économique et de développer de nouveaux biens et services répondant à des besoins sur le territoire dans une démarche d'innovation sociale. Dans ce contexte, la SCIC T.E.T.R.I.S. (Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale) à Grasse a candidaté au 2<sup>e</sup> appel à projets gouvernemental d'avril 2015 des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Cette communication met en évidence la « demande » territoriale à l'origine de la structuration du PTCE T.E.T.R.I.S. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse qu'il existe des relations réciproques entre le PTCE et la demande territorialisée pour la co-construction d'un pôle, et ce sans omettre le rôle majeur des ressources territoriales actives et spécifiques à Grasse comparativement à d'autres territoires.

## **MOTS CLÉS**

Pôle territorial de coopération économique, demande sociale, politique publique, ressource territoriale, innovation sociale

## **ABSTRACT**

Since late 2013, a group of organizations, connected by Local Contracts for the Development of Social Economy in the Grasse area (South of France), has been trying to build cooperation and enhance their business model and to develop new goods and services for the needs in the area (social innovation approach). In this context, the cooperative T.E.T.R.I.S. (Territorial Ecological Transition by Research and Social Innovation), in Grasse, was one of the candidates of the second call for projects for the Support to Dynamics of Regional Networks of Economic Cooperation "PTCE", which was launched on 21st of April 2015. This communication highlights the "regional demands" that is the basis of T.E.T.R.I.S. "PTCE" structuring. Thus, it can be hypothesized that there is a reciprocal relationship between PTCE and regional demands in order to co-construct a regional PTCE network, not to mention the importance of the role of active and specific resources in the Grasse district compared to other areas.

## **KEYWORDS**

Regional Networks of Economic Cooperation (PTCE), Regional demands, Public policy, Territorial resources, Social innovation

## **1. POLITIQUE STRUCTURELLE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN FRANCE : LES PÔLES TERRITORIAUX DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (PTCE)**

De nouvelles formes de coopération entre acteurs, entreprises et collectivités locales se développent aujourd'hui pour mutualiser des moyens et expérimenter de nouvelles

règles d'échange et de répartition de la valeur entre tous les acteurs territoriaux. C'est ainsi qu'inspirée des pôles de compétitivité lancés en 2005, la notion de pôles territoriaux de coopération économique a émergé récemment sous l'impulsion de plusieurs réseaux de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les PTCE, selon une logique ascendante de la société civile et de dynamiques entrepreneuriales sociales, se caractérisent par une concentration significative d'acteurs, qui décident solidairement de coopérer à différents niveaux pour créer, sur et au bénéfice d'un territoire, de la valeur économique, qu'il s'agisse d'insertion professionnelle, de distribution locale de biens et de services, d'innovations sociales/environnementales par la valorisation des ressources territoriales. Les « cahiers d'espérance », rédigés dans la dynamique des états généraux de l'ESS, entre janvier et juin 2011, ont mis en évidence, sous la thématique « Coopérer, mutualiser », les multiples initiatives de coopération et de mutualisation économiques initiées par l'ESS dans les territoires : groupements d'entreprises, pépinières solidaires, conventions et réseaux d'affaires, foires de l'ESS, plates-formes régionales d'approvisionnement... et clusters sociaux. Il a notamment été proposé une démarche nationale d'expérimentation des PTCE, en impliquant tant les acteurs et réseaux de l'ESS que les pouvoirs publics. C'est ainsi qu'à l'initiative du Labo de l'ESS et des principaux réseaux en France<sup>1</sup>, fin 2011, a été lancé un appel à projets pour « valoriser et développer les PTCE ». Ce dernier a remporté un vif succès avec près de 180 réponses. Le comité de pilotage a retenu 23 pôles témoins, qui sont destinés à jouer le rôle de référents. D'origines diverses (entreprises, citoyens, collectivités locales), ces pôles poursuivent de nombreux objectifs, que les promoteurs de la démarche ont rappelé dans l'appel à projets : mutualisation de ressources, de compétences et de financements, recherche d'une taille critique, développement de groupes intégrés d'entreprises ESS, reprise/localisation d'activités dans un territoire, stratégies équitables de distribution, innovations sociales, structuration d'une filière ou d'un secteur, partenariats locaux avec des entreprises, des collectivités territoriales et des centres de recherche... Cette démarche des réseaux de l'ESS a été relayée par les pouvoirs publics. Les PTCE ont été reconnus *via* l'article 5 du projet de loi 2013 sur l'ESS (Demoustier, 2013) et appuyé, cette même année, par un appel à projets gouvernemental, doté d'une enveloppe de trois millions d'euros, qui a permis de financer 23 pôles témoins (dont 3 en Rhône-Alpes). La loi relative à l'ESS fut promulguée le 31 juillet 2014 et l'article 9 §1 précise les caractéristiques d'un PTCE « Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement, sur un même territoire, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités locales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable ». Le 21 avril 2015, doté d'une enveloppe équivalente de 2,7 millions d'euros, un deuxième appel à projets de soutien aux PTCE a été lancé.

---

1 Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCREs), Fédération nationale de l'ESS pour la coordination des associations d'aide aux chômeurs par l'emploi (COORACE), Mouvement pour l'économie solidaire (MES).

## **2. MÉTHODOLOGIE**

Cette recherche s'appuie sur des études, observations participantes, consultations de monographies de pôles, entretiens semi-directifs avec les responsables de PTCE rhônalpins, dans le cadre d'un programme d'animation scientifique « Émergence des PTCE en région Rhône-Alpes »<sup>2</sup>. Ce groupe de travail, *via* une dynamique de coopération acteurs-chercheurs, a mis en évidence plusieurs critères essentiels de collaboration entre les membres du PTCE tels que l'importance du lieu, le rôle de chaque partie prenante, la proximité institutionnelle et la promotion du pôle. Concernant la coopération entre PTCE et institutions publiques, l'enjeu est de consolider les partenariats existants et d'initier de nouvelles collaborations, cette dynamique reposant sur un partenariat constructif avec les acteurs locaux, une complémentarité entre le PTCE et les besoins du territoire et une veille économique active. Il s'avère que certains clusters sociaux ont la particularité de porter davantage sur un projet social d'émancipation et de contribuer à l'organisation de processus de délibération citoyenne en référence au modèle type de « cluster alternatif » (Matray et Poisat, 2015a et b), comme le PTCE Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale (T.E.T.R.I.S.).

## **3. LE CLUSTER SOCIAL T.E.T.R.I.S. PAYS DE GRASSE RÉPOND À UNE « DEMANDE » DE TERRITOIRE**

La présente communication fait l'objet d'une étude de cas détaillée et analytique sur la démarche PTCE de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) T.E.T.R.I.S. à Grasse qui est la structure porteuse du pôle. L'intérêt de ce terrain d'étude est que la SCIC a candidaté au 2<sup>e</sup> appel à projets des PTCE et que l'agglomération du pays de Grasse a un rôle catalyseur. En effet, depuis fin 2013, un collectif de structures, mises en lien par le biais des contrats locaux de développement de l'ESS (CLDESS) du pays de Grasse et de Valbonne, cherche à construire des coopérations et des mutualisations afin de renforcer leur modèle économique et de développer de nouveaux biens et services répondant à des besoins non ou mal satisfaits sur le territoire dans une démarche d'innovation sociale (Matray et Poisat, 2014). Cette dynamique a abouti, avec un accompagnement de l'Union régionale des SCOP et SCIC (URSCOP) et du CLDESS du pays de Grasse, à la création de la SCIC T.E.T.R.I.S. et à l'accession à des locaux mutualisés situés à Grasse. Dans le cadre de ce PTCE en construction, 4 axes de développement socio-économique se sont structurés : gestion des ressources et des déchets, facilitation des mobilités, produire et échanger autrement, développement d'une économie sociale du numérique dédié à des projets numériques à forte utilité sociale. Il s'agit d'explicitier comment le projet de la SCIC a pris forme et à partir de quelle « demande » de territoire ? En quoi ces nouvelles formes de gouvernance, par l'intermédiaire de clusters ESS, renvoient les sciences territoriales aux problèmes des rapports des diverses parties prenantes entre démocratie/participation citoyenne et territoire ?

## **4. RÉCIPROCITÉ DU LOCAL ET DES INSTITUTIONS VIA LE PTCE CATALYSEUR DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES**

Cette communication formalise l'hypothèse de la réciprocité entre un PTCE et la demande territorialisée pour la co-construction d'un PTCE, ainsi que le rôle majeur des ressources territoriales actives et spécifiques (Colletis-Wahl et Pecqueur, 2001) à Grasse comparativement à d'autres territoires... Pour parfaire cette communication seront étudiées des

<sup>2</sup> Il s'agit d'un programme de la communauté de recherche académique ARC8 2014-2015, co-dirigé par D. Demoustier et A. Artis.

monographies des membres du PTCE, la candidature de T.E.T.R.I.S. de 2015, des entretiens. L'enjeu des PTCE est de revitaliser un territoire, la particularité de Grasse réside dans sa localisation qui lui confère des difficultés en termes d'attractivité du territoire et fait subir l'impact direct du coût du foncier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La SCIC, avec l'aide financière (subvention) de la collectivité au titre d'incubateur de projet et centre de recherche, prend en charge l'intégralité du loyer des locaux industriels de 1 500 m<sup>2</sup> dans une zone d'activités économiques (ZAE), à l'intersection de deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (Centre-ville et Fleurs de Grasse). Par ailleurs, le pays de Grasse est à la fois excentré par rapport aux métropoles marseillaise et niçoise, mais aussi sans accès au littoral ; ce territoire est, par conséquent, marginalisé avec un taux de pauvreté de 15 % et de chômage de 13 % en 2012, malgré une réactivité historique face aux changements. C'est ainsi qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la parfumerie a supplanté la tannerie (Courlet, 1989) et a connu un véritable essor avec la culture florale et la fabrication des parfums, véhiculées aujourd'hui par le pôle de compétitivité Parfums, arômes, senteurs, saveurs (PASS). Cependant les économistes Gilles Duranton, Philippe Martin, Thierry Mayer et Florian Mayneris soulignent que les politiques de cluster peuvent faire courir le risque d'« une trop grande spécialisation des régions qui deviennent tributaires du destin d'un secteur » (2008) si elles ont du succès, comme cela a été le cas pour le pays de Grasse. La qualité de la main-d'œuvre et la formation sur un territoire sont également une dimension centrale de l'attractivité locale, et peuvent constituer l'une des clés de voute de la recomposition du territoire grassois. Dans ce cadre, le contrat local de développement de l'ESS traduit cette demande territoriale à destination des acteurs de l'ESS. La SCIC T.E.T.R.I.S. s'inscrit dans cette démarche consistant à « développer les capacités » (Sen, 2015) et à donner une ligne directrice à son projet social et solidaire à savoir la transition écologique territoriale autour de laquelle le PTCE développe l'éducation populaire par une gouvernance participative. Sans le soutien, la prise de participation du Pays de Grasse et une volonté de ses élus et acteurs locaux, le PTCE n'aurait pu émerger.

## RÉFÉRENCES

- Colletis-Wahl K., Pecqueur B., 2001, "Territories, Development and Specific Resources: What analytical Framework?", *Regional Studies*, 35(5), pp. 449-459.
- Courlet C., 1989, « Les industrialisations endogènes », *Revue Tiers Monde*, n° 118.
- Demoustier D., 2013, « La construction du projet de loi sur l'ESS », *RECMA*, n° 329, pp. 7-15.
- Duranton G., Martin P., Mayer T. et Mayneris F., 2008, *Les pôles de compétitivité. Que peut-on en attendre ?*, Paris, éd. ENS rue d'Ulm.
- Labo de l'ESS, 2013, *Développer les Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Projet & plan d'action*, proposition commune élaborée par le Labo de l'ESS, partenariat CNCRES-COORACE-MES-RTES.
- Matray M., Poisat J., 2014, « Les pôles territoriaux de coopération économique, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales », in Lamotte B., Le Roy A., Massit C., Puissant E. (dir.), *Innovations sociales, innovations économiques*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 521-536.
- Matray M., Poisat J., 2015a, « Pôle territoriaux de coopération économique: l'entrepreneuriat territorial au risque de la transformation sociale et de l'alternative économique », *XV<sup>e</sup>s rencontres du RIUESS*, Reims, 27-29 mai 2015.
- Matray M., Poisat J., 2015b, "Territorial clusters of economic cooperation: a new attempt to build entrepreneurial and institutional partnerships within a social economy?", *5th CIRIEC International Research Conference on Social Economy*, Lisbon, 15-18 juillet 2015.
- Sen A., 2010, *L'Idée de justice*, Paris, Le Seuil.

**L'AUTEURE**

**Myriam Matray**  
EVS-ISTHME  
CNRS-Université Jean Monnet,  
Saint-Étienne  
myriam.matray@gmail.com